

PV REUNION DU COMITE DIRECTEUR FFPSC COUDEKERQUE BRANCHE (59) – LE 8 FEVRIER 2014

Membres présents : Edmonde VILAIN, Daniel DEPALLE, Jean Michel GRIGNON, Daniel LAPIERRE, Jean Pierre MISSERI, Jean Luc QUERNEC, Jean Pierre DUBOIS, Marcel DETHOREY, Michel BOTTE, Jean Claude POINSIGNON, René CATHELIN, Christian ROGEAUX, Michel DUPUIS, Patrick SOLBES, Thierry THEAUDIN, Frédéric LINARD, Fernand DE CASTRO, Jean Pierre GAILLAC (secrétaire GN truite), Jean Claude BARRERE (trésorier GN truite), Paul André RASCLE, Jacques GOUPIL, Jacky CAHAGNE.

Membre excusé représenté : Jean Claude MARTINEZ (Président GN truite).

Membres excusés : Denis PERIGOIS, Ollivier AFFILE.

Le Président ouvre la séance à 9h30 et donne le planning de la journée qui est très serré :

- Fin réunion comité directeur pour 12h, nous ne traiterons que les points qui n'ont pas encore été vus, nous devons également nous mettre d'accord sur les propositions qui seront faites à l'AG sur l'évolution des règlements et la réorganisation des championnats.
- Réunion des Présidents de CR de 14h30 à 16h30.
- Cérémonie à 17h30 à la mairie ou tout le public de Coudekerque est invité, nous devons être sur place pour 17h15.

Il nous informe ensuite sur les raisons qui ont guidé les choix du lieu de notre AG et de l'intendance :

- Suite à un très bon contact en 2011 à l'occasion du match France / Italie ou les deux délégations avaient été bien accueillies par la municipalité, qui avait aussi fait des aménagements de berges, l'adjoint au maire chargé des sports, Bernard MAYEUR, avait souhaité que la FFPSC revienne à Coudekerque pour son AG avec une mise à disposition de toutes les salles. Initialement notre AG 2014 était prévue à Niort mais Jean Michel GRIGNON a accepté de décaler et de prendre cette organisation en 2015.
- Depuis les choses ont évolué, la salle n'étant pas disponible en 2015, notre AG se déroulera à Niort en 2016, ce qui n'est pas un problème car en parallèle nous avons reçu une demande du CD 72 pour 2015 à La Ferté-Bernard.
- Quant à l'intendance, la municipalité souhaitait que l'on fasse travailler l'hôtel-restaurant local mais celui-ci ne comportant que 14 chambres nous avons prévu l'hébergement à l'Hôtel « Ibis » de Dunkerque et la restauration à Coudekerque. De toute évidence ce schéma initial ne convenait pas à nos hôtes qui insistaient pour que l'on utilise les chambres disponibles sur place, d'où cette décision incontournable et sans arrière pensée de scinder le groupe en deux pour l'hébergement.

1) Bilan et compte de résultat (Edmonde VILAIN)

Nous avons dégagé en 2013 un excédent de 23 019 €, principales raisons qui ont conduit à ce résultat :

- Moins de dépenses sur le budget des équipes de France, notamment pour les seniors.
Jean Pierre MISSERI précise que les pêcheurs ont contribué à cette baisse des dépenses en acceptant de nouvelles orientations.
- Le championnat du monde des jeunes était organisé en France d'où des frais de déplacements minimisés et la gratuité des esches qui nous ont été offertes par nos fournisseurs, « LES APPATS DU CENTRE » et « LA VERMINIERE DE L'OUEST ».
- Plus de recettes au niveau des subventions sponsors avec notamment la signature d'une ligne supplémentaire chez MAVER et l'obtention des primes podiums.

Toutefois il ne faut pas oublier que sur les cinq dernières années nous sommes toujours déficitaires malgré ce résultat et celui de 2012 qui était excédentaire de 8 371€.

Notre médecin souligne que des frais de formation sont à prévoir en 2014 suite aux orientations de la commission médicale, une ligne sera ajoutée au prévisionnel et la somme déduite du budget équipement.

2) Orientations financières 2014 (Edmonde VILAIN)

Le budget prévisionnel 2014, basé sur le bilan 2013, a été établi à l'équilibre pour un montant de 467 630 € (Cf. détail dans le PV de l'AG) :

- Les différents budgets des équipes de France ont été définis suivant les estimations faites par Denis PERIGOIS et l'avis de Jean Pierre MISSERI pour les seniors.
- Si le nouveau découpage en neuf zones est validé, les dotations pour l'organisation des 3° divisions passeront de 300 € à 200 €.
- Augmentation de la ligne de dépense « fourniture et équipement » en prévision du remplacement de certains matériels informatiques.
- Ajout d'une ligne « commission médicale » pour un montant de 3 000 €.

Les CD et CR qui souhaitent organiser une formation sur la prévention de la mort subite sont invités à faire une demande au niveau du CNDS pour une action « formation sport et santé », ce qui permettrait de rembourser les frais occasionnés par le déplacement des animateurs de la FFPSC.

⊗ Le comité directeur valide à l'unanimité la proposition de budget prévisionnel.

3) Prix des licences 2015 (Edmonde VILAIN)

Notre résultat 2013 ne justifiant pas d'augmentation du prix des licences 2015, en toute logique la commission financière préconise la reconduction des tarifs 2014.

De plus il semble logique d'attendre la finalité du rapprochement des fédérations qui devrait aboutir à un tarif unique des licences.

⊗ Le comité directeur valide à l'unanimité cette proposition.

4) Examen des vœux (Jean Claude POINSIGNON) (Cf. détail dans le PV de l'AG)

- Vœu du CR Haute Normandie :

Le président précise que la formule actuelle est basée sur le règlement international qui a été bâti afin de ne pas pénaliser deux fois un pêcheur qui « tire » un mauvais secteur. Les arguments de ce vœu sont compréhensibles mais la richesse piscicole entre les secteurs est souvent très inégale ce qui justifie la formule actuelle.

Après débat le comité directeur vote le statut quo (contre 14 – abstention 4 – pour 0).

- Vœux du CR Champagne Ardenne :

- 1) Cette décision reste à l'initiative des CR.
- 2) Ce barème est en cours de réalisation.
- 3) Déjà vu précédemment avec le vœu du CR Haute Normandie, statut quo.
- 4) Déjà en place depuis 2013.

- Vœux du CR Bourgogne :
 - 1) A prévoir dans la mesure du possible.
 - 2) Au choix des organisateurs jusqu'au niveau CR et application du règlement pour les championnats nationaux
- Vœux du CR Centre :
 - 1) Il y a des arguments pour et contre ce vœu : Problème des pêcheurs et des organisateurs qui travaillent le vendredi mais certains travaillent aussi le samedi et/ou le dimanche. L'organisation de deux manches la même journée interdit l'utilisation de secteurs relativement éloignés. Etc. Le comité directeur vote le statut quo (contre 10 – pour 4 – abstention 4).
 - 2) Une évolution est proposée pour ce vœu : Faire des manches de 4 h sur 3 jours. Le comité directeur vote pour ce vœu qui sera applicable dès 2014 (pour 16 – abstention 2 – contre 0).

5) Finalisation du calendrier 2014 (Jean Claude POINSIGNON)

Pour la 1^o division mixte prévue fin septembre, nous avons validé le parcours de Saint Fraimbault des Prières et le CR avait toutes les autorisations nécessaires mais les travaux qui étaient prévus à partir d'octobre sont avancés. De ce fait le calendrier a été bouleversé, les 3 divisions pêche mixte se dérouleront exceptionnellement en août. Nous sommes conscients que cela peut poser des problèmes aux pêcheurs qui feront le grand chelem mais le calendrier étant très chargé et ne pouvant changer les dates des épreuves internationales nous n'avons malheureusement pas d'autres solutions.

Le calendrier est complété des dernières demandes reçues.

6) Point sur l'évolution des championnats et la refonte des règlements

Présentation et commentaires sur les derniers travaux des commissions technique et règlements (Cf. PV réunions du 28 janvier et du 8 février).

Evolution des championnats (Jean Luc QUERNEC)

Jean Luc présente l'évolution proposée dans le projet de découpage en 9 zones avec un nombre de participants variable et inégal dans les 3^o divisions mixtes, moulinet et vétérans.

Cette évolution est un réel progrès qui permet de limiter les déplacements pour les pêcheurs évoluant dans les 3^o divisions qui sont nombreux et cela correspond à la demande des pêcheurs.

Quelques points complémentaires sont évoqués :

- Organisation des championnats en trois manches :
 - A partir de 24 participants inclus : Obligation de faire en trois groupes séparés.
 - Jusqu'à 21 participants inclus : Deux options possibles, trois groupes séparés ou en ligne avec classement en ligne.
- Pour éviter les repêchages inutiles, les éventuels compléments seront calculés après déduction des forfaits et annoncés après le 31 mars, date limite de renouvellement des licences pour participer aux championnats nationaux, et au plus tard 1 mois avant l'épreuve.
- Trois propositions seront faites à l'AG et mise au vote qui sera fait, si besoin, à bulletin secret :
 - 1) Statut quo, application des décisions de l'AG 2013.
 - 2) Passage à 9 zones avec 3^o divisions égales.
 - 3) Passage à 9 zones avec 3^o divisions variables et inégales.

✪ Le comité directeur valide à l'unanimité l'ensemble des propositions.

Refonte des règlements (René CATHELIN)

René présente les dernières modifications apportées après la diffusion des ébauches précédentes du règlement, du règlement disciplinaire et du barème des sanctions.

Autres points débattus :

- Jean Pierre MISSERI évoque le problème récurrent du non-respect de la longueur des cannes : Lors des championnats du monde il est fréquent de devoir couper des cannes sur place, ce qui veut dire que celles-ci ont été utilisées auparavant avec des longueurs supérieures à la limite maximum autorisée allant jusqu'à 60 cm.

En cas d'infraction, le comité directeur propose la rétrogradation du pêcheur à la dernière place des manches effectuées.

- Jean Luc QUERNEC évoque la possibilité de cumul des sanctions.

Dans tous les cas, les sanctions seront cumulables avec un maximum de 3 ans de suspension.

- Jean Michel GRIGNON précise que le règlement disciplinaire et le barème des sanctions doivent être validés et peuvent être modifiés par les commissions de discipline et d'appel qui se réunissent en fin de journée.

⊗ Le comité directeur valide à l'unanimité l'ensemble des propositions.

Les CD et CR ont été informés au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur ces règlements qui leur ont été diffusés. Lors de l'AG il ne sera pas possible, par manque de temps, de les lire, seules les principales modifications seront évoquées avant mise au vote.

7) Compte rendu des AG des Groupements Nationaux

GN truite (Jean Pierre GAILLAC)

Le Président, Jean Claude MARTINEZ, étant excusé il a délégué sa représentation au secrétaire général, Jean Pierre GAILLAC, qui est accompagné du nouveau trésorier, Jean Claude BARRERE.

Résumé de l'AG :

- Bilan sportif des championnats du monde en Italie : Malgré la présence de pêcheurs novices en compétition internationale et avec quelques difficultés, l'équipe de France a pris une honorable 3^e place. Quant aux deux clubs engagés, « Fario Pyrénées Compétition » et « Team No Kill 33 », ils ont terminé respectivement aux 3^e et 4^e places.
- Calendrier 2014 :
 - Quatre manches qualificatives individuelles.
 - Deux manches pour la finale individuelle.
 - Quatre manches qualificatives pour la sélection en équipe de France.
 - Deux manches pour la finale par équipes.
- Lors du championnat du monde on retrouvera l'équipe de France et les deux clubs engagés.
- Evolutions importante pour 2014 :
 - Priorité sera donnée à l'équipe de France.
 - Positionnement du GN truite pour l'organisation du championnat du monde 2015 ou 2016.

GN CARLA (Paul André RASCLE)

Bilan de la saison 2013 :

- Pour la première fois, le GN carla a délivré des titres officiels de champions de France individuel et de champion de France des clubs dans trois disciplines :
 - La pêche en float-tube, discipline encore inconnue au niveau international.
 - La pêche en bateau.
 - La pêche du bord.
- Et a participé à trois championnats du monde :
 - La pêche du bord en République Tchèque : Le GN a terminé dans la 2^e partie du tableau mais il a beaucoup appris. En 2014 l'équipe arrivera en Bulgarie avec un savoir faire différent et les résultats devraient s'en ressentir.
 - La pêche en bateau en Irlande : Le GN a terminé une nouvelle fois dans la 2^e partie du tableau ou plutôt vers la fin du tableau avec une avant-dernière place. L'équipe était un peu juste techniquement mais la aussi elle a beaucoup appris sur le déroulement et bien observé le comportement des autres équipes, notamment les russes et les italiens. En 2014 ils vont pouvoir exploiter leurs nouvelles connaissances lors du championnat qui se déroulera en France à Aix-les-Bains sur le lac du Bourget. De plus cette organisation en France devrait aider le GN dans ses connaissances et doper les effectifs ainsi que les créations de clubs.
 - La pêche du black-bass en Espagne : La fierté du GN qui, pour sa première participation, a obtenu une médaille de bronze. Le groupement participera au championnat 2014 qui se déroulera au Mexique.
- Pour résumer, la saison 2013 a été bien chargée avec trois championnats de France, ce qui représente une cinquantaine d'épreuves, et trois championnats du monde avec un podium.

A noter également la bonne progression du nombre de licences qui est passé de 254 en 2012 à 372 en 2013, soit une évolution de près de 50%.

La saison 2014 se présente bien avec des créations de clubs qui apporteront plus de licences et d'organisateur ainsi qu'une meilleure qualité du calendrier. Le GN a aussi beaucoup d'ambition, comme :

- Faire un bon championnat.
- Avoir une bonne participation aux championnats du monde.
- Bien réussir le championnat à Aix-les-Bains.

GN carpe (Fernand DE CASTRO)

Bilan de la saison 2013 :

- Légère progression du nombre de licences qui frôle le millier pour les individuelles
- Belle année au niveau manifestations malgré quelques soucis de règlement pour le championnat de France des seniors. Celui-ci a été retravaillé afin de supprimer les erreurs constatées.
- Beaucoup de monde et bonne ambiance pour le championnat des jeunes.
- Pour la coupe des clubs, il y a une forte demande pour une organisation annuelle mais le comité directeur n'y est pas favorable car cela représente un nombre de bénévoles important et il y a le salon de Montluçon à organiser tous les deux ans. Pour 2014 le groupement fait l'impasse sur cette épreuve mais à partir de 2015 elle devrait être organisée plus régulièrement.

- Belle équipe de France qui se met en place malgré une 8^e place qui ne reflète pas le niveau réel. En effet, en 2013 au Portugal six équipes pouvaient prétendre au podium jusqu'à la dernière minute avec des scores finaux très serrés à 30 grammes. Problème rencontré quand le plan d'eau renferme des poissons ne faisant pas la maille car il faut faire quelquefois 30 ou 40 prises pour capturer un poisson maillé de plus d'1,5 kg. Apparemment le règlement devrait évoluer dans le bon sens, la maille serait définie en fonction du plan d'eau, le règlement officiel révisé n'est pas encore diffusé mais cette évolution est confirmée par le Président.

Gros soucis pour 2014 car les championnats du monde ont été attribués par la FIPS à la Roumanie malgré les problèmes rencontrés dernièrement avec cette nation. La France participera afin de ne pas perdre sa 4^e place mais sans grande motivation.

Le Président rappelle l'historique de cette affaire (Cf. PV réunion du comité directeur du 7 décembre 2013) mais l'organisateur privé, ayant très envie que ce championnat se déroule en Roumanie, c'est mis d'accord avec les deux fédérations roumaines qui ont signé un document précisant qu'elles étaient d'accord pour une organisation tripartite avec promesse de la prise de beaucoup de poissons. De ce fait le comité directeur de la FIPS a accordé ce championnat à la Roumanie, seuls deux membres étant contre.

La candidature de la France pour 2015 doit être maintenue et le Président souhaite que nous nous positionnions plus fréquemment pour l'organisation des championnats du monde qui se déroulent trop souvent dans les pays de l'est. Sur les quatorze championnats auxquels nous participons il faudrait au minimum en organiser un en France tous les ans, pour cela nous devons prendre des options plusieurs années à l'avance que l'on peut éventuellement lever ensuite.

Le salon de Montluçon est en cours d'organisation avec à ce jour 182 exposants, comme d'habitude tous les membres du comité directeur sont invités.

8) Compte rendu commission médicale (Christian ROGEAUX)

- Le thème largement développé lors de la réunion du 7 février était la prise en charge de la mort subite, c'est-à-dire l'action de la fédération concernant l'équipement nécessaire à la prise en charge d'un arrêt cardiaque et l'organisation des formations qui doivent accompagner. Stratégie retenue par la commission :
 - Inciter l'acquisition de défibrillateurs par les CD et les CR au travers de leurs dossiers CNDS afin de les positionner sur les parcours de pêche principalement quand ils sont éloignés des secours.
 - En parallèle il sera demandé aux Présidents de CR lors de la mise à disposition d'un défibrillateur sur un parcours de sensibiliser les bénévoles à l'utilité de la prise en charge de la mort subite et d'assurer des sessions de formation qui seront assurés par le médecin fédéral, ces formations pouvant se faire quelques semaines avant l'épreuve.
- Ces contraintes nouvelles ne seront pas évidentes à mettre en place mais cela devient nécessaire pour plusieurs raisons :
 - Assurer la sécurité de nos sportifs.
 - Notre Président est sollicité par le ministère, et le CNOSF nous y encourage aussi, pour mener des actions tournées vers les problèmes de société, la mort subite, avec 60 000 morts tous les ans, en faisant partie le mouvement sportif s'en empare.
 - De plus, si nous faisons une action d'information, de formation et de sensibilisation à l'occasion d'un championnat on peut toucher et sensibiliser le public extérieur. A Rieux par exemple, le contrôle anti-dopage a été relaté par la presse ce qui a sensibilisé la population.
- Un diaporama d'environ quatre minutes nous est présenté, il tournera en boucle dans le hall d'accueil lors de l'AG afin d'informer le public.
- Pour les CR qui souhaiteraient organiser des formations la commission a préparé des documents qui sont à leur disposition :
 - Un dossier de presse.

- Une fiche projet formation avec une approche budgétaire.
- Une fiche produit formation.
- Le Président rappelle que dans ses priorités le CNDS est axé sur le thème « sport et santé » et que les clubs, CD et CR intéressés par l'acquisition d'un défibrillateur et l'organisation de sessions de formation peuvent dans le cadre de leur convention d'objectif monter un dossier de subvention. La commission est à leur disposition pour fournir toutes les informations utiles à l'établissement de ce dossier tant pour l'aspect formation que pour l'aspect acquisition du matériel et peut aussi leur obtenir des conditions d'achat intéressantes.

9) Questions diverses

- Comme nous l'avons prévu lors de notre dernière réunion, tous les champions de France et tous nos pêcheurs ayant obtenu un podium international en 2013 ont été invités à l'AG, ou des souvenirs leur seront remis, ainsi qu'au repas de clôture. Concernant les groupements qui ont également été invités nous aurions dû leur remettre ce trophée lors de leur AG respectives mais nous n'y avons pas pensé. Pour le GN carpe ils seront remis aux récipiendaires lors du forum de Montluçon par notre Président. Quant aux autres GN, leurs représentants se chargent de les récupérer et de leur remettre.

Une trentaine de ces invités seront présents et pour ceux qui ce sont excusés nous remettrons ces trophées au représentant de leur CD, quant à ceux qui n'ont pas répondu ils ne seront pas récompensés.

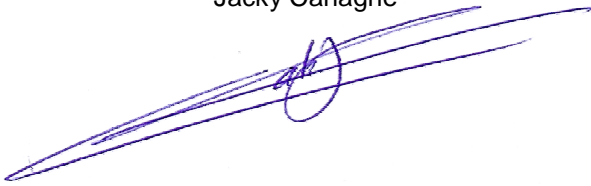
- Le challenge « Jackie DUPUIS » 2014 sera attribué au champion de France U 14, cela sera annoté dans le calendrier.
- Afin de donner un peu plus de souplesse à la gestion comptable, dorénavant notre AG sera programmée un peu plus tardivement, soit début février comme nous l'avons fait cette année. Pour 2015 nous retenons la candidature du CD 72 à la Ferté Bernard le 8 février mais cette date sera à confirmer selon les disponibilités de salle car ce CD postulait pour le 1er février.
- Les CR auront aussi un peu plus de temps pour adresser leurs vœux, la date limite étant reportée au 15 décembre. Ce point sera corrigé dans nos règlements intérieurs.
- Notre trésorière a relancé plusieurs fois certains CR pour les demandes de dotations championnats et l'un d'eux, le CR Alsace, n'a jamais répondu, il n'a donc pas perçu sa dotation.
- Jean Michel GRIGNON fait un point sur la communication :
 - Le bulletin a été expédié avec beaucoup de retard mais avant l'AG. Jean Michel ayant maintenant de l'aide pour assurer trois numéros par ans, dorénavant la parution ne sera plus retardée, les documents devront être transmis impérativement un mois avant les dates de sortie prévisionnelle, sinon ils paraîtront dans le numéro suivant. Les dates butoirs sont rappelées :
 - 1) 15 mars.
 - 2) 15 août.
 - 3) 15 novembre.
 - Daniel DEPALLE est chargé de la réception et de la centralisation des comptes-rendus et des photos qui doivent être renommées afin de savoir à quoi elles correspondent. Les résultats seront récupérés auprès de Jean Claude POINSIGNON afin d'éviter les erreurs, il est en effet arrivé à Jean Michel de recevoir deux résultats différents pour un même championnat.
 - Le nouveau règlement sera diffusé comme par le passé sous forme d'un petit livret individuel, reste à trouver des sponsors pour le financer tout ou partie.
 - Jean Pierre DUBOIS étant chargé de gérer les retours de bulletins, sont adresse figure dorénavant sur les enveloppes. A réception des retours il devra vérifier les adresses par rapport au fichier.

- Un listing de nos licenciés avec leur courriel sera établi afin de pouvoir diffuser des informations au plus grand nombre, Michel BOTTE est chargé de ce travail.
- Concernant les subventions pour les écoles de pêche, tous les ans le secrétaire adresse une information aux Présidents de CR et de CD. Cela fonctionne plutôt bien mais Jean Pierre MISSERI doit recontacter beaucoup d'écoles qui ne répondent pas. Cette situation est inexplicable car ces écoles ont besoin de l'aide financière de la FFPSC.

Nos travaux étant terminés, la séance est close à 12h35.

Le secrétaire général,

Jacky Cahagne



Le Président,

Jacques Goupil

